Budget de capital 2015-2016

L'hon. Roger Melanson, ministre des Finances

Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, pendant la campagne électorale de 2014, notre gouvernement s'est engagé à accroître les montants que le Nouveau-Brunswick investit dans l'infrastructure.

Dans l'histoire de la politique professionnelle, il serait difficile de trouver une promesse électorale plus terne. Cependant, il serait tout aussi difficile de trouver une promesse aussi importante ou opportune.

Au cours de cette période économique léthargique, les compétences territoriales à l'échelle mondiale choisissent d'investir maintenant dans leur infrastructure publique. Dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2014, le Fonds monétaire international a souligné que, étant donné la faiblesse continue de l'économie et le creux historique des taux d'intérêt, c'est maintenant le moment propice d'investir dans nos actifs.

De tels investissements stratégiques relanceront notre économie à court terme, ce dont elle a désespérément besoin, comme nous le savons tous.

Alors que nous prenons les mesures qu'il faut pour établir les conditions propices à la création d'emplois dans l'avenir, les investissements dans l'infrastructure aujourd'hui aideront à créer des emplois maintenant.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour présenter le budget de capital pour 2015-2016.

Le budget de capital pour 2015-2016 prévoit un investissement de 597,1 millions de dollars dans l'entretien très nécessaire d'un certain nombre d'actifs provinciaux actuels dans l'ensemble de la province. Le budget représente pour nous un pas de plus vers l'achèvement de projets en cours et permettra de lancer un certain nombre de nouveaux projets.

En plus des importants travaux de réparation et des mesures de suivi, le budget de capital que je présente aujourd'hui prévoit le financement stratégique d'un certain nombre de nouveaux projets prioritaires, projets qui nous aideront à créer des emplois, à réaliser des gains d'efficience et à améliorer la qualité de vie des familles du Nouveau-Brunswick.

Investissement dans l'emploi

Monsieur le président, l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique est une nouvelle composante du budget de capital de cette année. La création

de l'initiative spéciale d'investissement dans l'infrastructure remplit un engagement clé énoncé dans notre plateforme électorale. L'initiative a deux objectifs : premièrement, elle vise à stimuler la création d'emplois à court terme ; deuxièmement, elle vise à entamer la construction de l'infrastructure stratégique qui nous aidera à créer encore davantage d'emplois à long terme.

Les investissements stratégiques doivent être assortis d'un cadre décisionnel défini et rigoureux. Un ensemble cohérent de critères seront appliqués dans l'évaluation des projets au titre de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique. Il faudra que les projets fassent la preuve de leurs moyens de créer des emplois, de tirer parti de fonds provenant de partenaires de l'extérieur et de créer de l'activité économique durable. En outre, les projets qui visent les actifs gouvernementaux doivent être conformes aux méthodes et aux principes de la gestion des actifs et doivent réaliser des économies et des gains d'efficience continus pour la population du Nouveau-Brunswick.

Les fonds distribués en application de l'initiative serviront de pont menant à d'autres projets de création d'emplois qui pointent à notre horizon, tels que le projet d'Oléoduc Énergie Est et le projet de mine Sisson. L'initiative sert toutefois de pont menant aussi à un meilleur paysage économique, caractérisé par une meilleure éducation et une meilleure formation professionnelle, un processus de développement économique plus souple, plus efficace et plus coordonné et un recours accru aux technologies et à l'innovation.

Au cours des quatre prochaines années, près de 600 millions de dollars seront investis en application de la nouvelle initiative. Une démarche à deux volets sera adoptée pour l'initiative, qui permettra d'investir non seulement dans les actifs gouvernementaux, mais aussi dans des projets d'infrastructure stratégique dans la province. Nous investirons dans des projets pour lesquels la preuve est faite qu'ils peuvent augmenter les exportations de notre province, des projets qui mettent l'accent sur l'innovation ainsi que sur la recherche et le développement et des projets qui tirent profit de nouvelles technologies.

Pour 2015-2016, 114,6 millions de dollars seront investis dans un certain nombre d'actifs stratégiques de la province en application de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique. Si des occasions se présentent d'attirer du financement d'autres sources, nous pourrions voir des niveaux

d'investissement plus élevés.

La majorité des fonds seront investis dans la remise en état de nos routes et nos ponts et l'amélioration de l'efficacité énergétique. La première tranche de dépenses tient compte du temps qu'il faut consacrer à l'achèvement des travaux de planification, de conception et de délivrance de permis. À mesure que les travaux de construction débuteront, le rythme et le montant des dépenses augmenteront en 2016-2017 et plus tard.

La partie de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique qui vise de nouveaux projets stratégiques sera dévoilée au cours des prochains mois.

Monsieur le président, la création de plus d'emplois représente une priorité pour les gens du Nouveau-Brunswick et pour notre gouvernement, et j'ai le plaisir de souligner que les investissements bien réfléchis qui sont annoncés aujourd'hui donneront une impulsion très nécessaire à notre économie.

L'Initiative en matière d'infrastructure stratégique appuie la création de plus de 1 200 emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick en 2015-2016, ainsi que de 1 750 emplois par année au cours des périodes de 2016-2017 à 2018-2019. Cela se traduira aussi par une augmentation de notre produit intérieur brut, ou PIB, d'environ 85 millions de dollars en 2015-2016 et de 120 millions en moyenne au cours des trois années subséquentes. Les projets qui réussissent à attirer du financement d'autres sources pourraient augmenter les totaux et prolonger la durée des emplois très nécessaires bien au-delà de la période de construction.

En plus de l'impulsion que donne l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique, la somme de 482,4 millions qui sera affectée à l'entretien et à l'achèvement de projets en cours contribuera pour environ 360 millions de dollars au PIB de la province et maintiendra plus de 5 200 emplois à l'échelle de la province.

Planification rationnelle

Des écoles, des hôpitaux, des routes et des ponts bien entretenus jouent un rôle important dans la poursuite de résultats socio-économiques au Nouveau-Brunswick. Les investissements faits au cours des dernières années n'ont toutefois pas augmenté au même rythme que les contraintes imposées à notre infrastructure publique. La vérificatrice générale a signalé que, si d'autres investissements ne sont pas faits maintenant, les réparations très nécessaires que nous continuerons de reporter coûteront beaucoup plus cher.

Les gens du Nouveau-Brunswick connaissent et comprennent la situation. Ils reconnaissent que c'est en assurant un financement stratégique pour l'entretien et les réparations aujourd'hui qu'on peut éviter d'avoir à affecter des milliers de dollars aux réparations importantes demain.

Monsieur le président, il s'agit de principes sensés qui s'appliquent aussi dans notre vie quotidienne. Combien d'entre nous aimeraient reculer dans le temps, si nous le pouvions, pour faire de petites réparations de notre maison ou de notre voiture qui nous auraient permis d'économiser des centaines ou des milliers de dollars plus tard?

Un tel principe nous guidera dans notre planification à long terme des travaux d'entretien et de réparation de l'infrastructure.

Le budget d'aujourd'hui donne en outre suite à l'engagement, énoncé dans notre plateforme, d'élaborer un plan pluriannuel de dépenses liées à l'infrastructure axé sur les données probantes et les connaissances. Ainsi, le budget non seulement prévoit les dépenses pour 2015-2016, mais propose aussi les investissements en capital qui seront engagés d'ici 2018-2019.

Nous reconnaissons la nécessité d'assurer aussi la planification à long terme. Le travail a déjà commencé en vue d'élaborer un plan décennal de dépenses en capital liées à l'infrastructure.

Grâce à l'adoption d'une démarche plus stratégique et à plus long terme afin d'entretenir nos immobilisations, nous pouvons faire en temps opportun des investissements qui mèneront, à la longue, à l'amélioration des actifs et à la réduction des coûts. La démarche nous permettra d'assurer un financement stable et de donner aux gens, aux entreprises et aux autres parties prenantes plus de certitude à l'égard des dépenses en capital.

Dans l'avenir, notre plan de dépenses en capital continuera à viser les investissements dans l'infrastructure qui permettent de créer plus d'emplois, de réaliser des économies à long terme et d'améliorer la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Préservation et renforcement de nos actifs les plus importants

Monsieur le président, j'ai déjà mentionné que notre gouvernement a l'intention d'assurer un financement en application de la nouvelle Initiative en matière d'infrastructure stratégique dans l'intérêt à long terme des gens du Nouveau-Brunswick et pour améliorer les résultats financiers de la province. Grâce au budget de capital, nous investissons dans notre infrastructure vieillissante, mais nous faisons aussi des investissements stratégiques dans de nouvelles infrastructures, tout en tenant compte de notre réalité financière, économique et démographique.

Notre situation financière actuelle en dit long : nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à maintenir notre infrastructure vieillissante et à ajouter au nombre de nos actifs sans adopter une stratégie précise. Nous devons gérer nos actifs de manière plus rationnelle pour mieux répondre aux besoins de notre population.

L'une de nos principales priorités consiste à assainir nos finances, et nous devons examiner de manière rigoureuse chaque élément de l'infrastructure du gouvernement à la lumière de cette priorité.

Nos écoles sont depuis longtemps des ressources importantes pour nos collectivités. Des écoles saines et sécuritaires assurent un milieu d'apprentissage favorable à l'amélioration du rendement scolaire de nos enfants.

J'ai le plaisir d'annoncer que notre gouvernement investira en 2015-2016 un total de 95,9 millions de dollars dans l'infrastructure de notre système maternelle-secondaire. L'investissement comprend notamment 77,1 millions afin de poursuivre un certain nombre de projets d'entretien, de construction et d'agrandissement qui sont en cours ou à l'étape de la planification. Une somme supplémentaire de 18,8 millions sera affectée, en application de l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique, à un certain nombre de projets prioritaires à l'échelle de la province.

Les investissements permettront de réaliser des économies au chapitre du fonctionnement grâce à l'optimisation du nombre d'écoles pour notre population étudiante. Fait également important, le choix des projets a été fait pour la première fois en fonction des principes et des méthodes de gestion des actifs, afin de faire en sorte que nos décisions soient prises en

fonction de la reddition de comptes, de solides principes d'affaires et de lignes directrices transparentes. Cela permettra de réduire efficacement les coûts et de prolonger la vie utile des infrastructures à long terme.

Nous reconnaissons aussi la nécessité d'investir dans nos établissements postsecondaires. En 2015-2016, un total de 5,6 millions de dollars sera investi dans l'infrastructure de nos universités et collèges communautaires.

Monsieur le président, à mesure que notre population vieillit, nous constatons que les pressions que subit notre système de soins de santé augmentent. Par conséquent, nous devons planifier aujourd'hui nos investissements afin que notre infrastructure des soins de santé puisse répondre aux besoins futurs de la manière la plus efficace possible.

Le budget d'aujourd'hui inclut un total de 60,2 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration de notre infrastructure des soins de santé.

Notre gouvernement comprend aussi qu'un réseau de transports bien entretenu est essentiel au fonctionnement efficace de notre économie et à la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Dans chacun de ses deux derniers rapports, la vérificatrice générale a signalé que les niveaux de financement actuels ne permettent pas la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent sur nos routes et nos ponts. Elle a conclu que le fait de reporter les travaux d'entretien augmentera le coût global pour la province. Selon les prévisions actuelles, le report des travaux d'entretien de nos routes coûte déjà aux gens du Nouveau-Brunswick 28 millions de dollars par année, somme qui continuera à croître si nous ne prenons pas de mesures maintenant.

Au ministère des Transports et de l'Infrastructure, l'investissement dans des projets prioritaires et dans les travaux d'entretien et de réparation de notre infrastructure actuelle devrait s'élever en 2015-2016 à 409,5 millions de dollars. Monsieur le président, j'ai le plaisir d'informer les gens du Nouveau-Brunswick qu'un tel investissement fera en sorte que la gestion des actifs soit intégralement mise en œuvre, comme l'a recommandé la vérificatrice générale.

Un investissement accru de 11,8 millions de dollars portera sur des projets visant les améliorations écoénergétiques et l'énergie renouvelable au sein de notre réseau d'infrastructures publiques et permettra de créer des

emplois à l'échelle locale pour les entrepreneurs et les fournisseurs, de réaliser des gains d'efficience à long terme au chapitre du fonctionnement et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Conclusion

Monsieur le président, notre infrastructure publique joue un rôle important dans la vie quotidienne de la population du Nouveau-Brunswick.

Des centaines et des milliers de gens du Nouveau-Brunswick se servent chaque jour de nos écoles, de nos hôpitaux, de nos routes et de nos bâtiments publics qui apportent une contribution importante à notre bien-être économique et à notre qualité de vie en général. Il nous incombe de veiller à ce que notre infrastructure soit moderne, sécuritaire et bien entretenue.

En présentant un plan pluriannuel en même temps que le budget de capital pour 2015-2016, notre gouvernement s'acquitte clairement de telles obligations.

Le plan de dépenses en capital présenté aujourd'hui expose des priorités stratégiques pour les prochaines années, des domaines prioritaires pour les investissements qui nous aideront à atteindre nos objectifs de création d'emplois, à assurer la gestion rationnelle de nos finances et à appuyer les familles du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, grâce au budget de capital, nous exerçons une gestion avisée en établissant des priorités en fonction de critères objectifs qui permettront de réaliser des économies importantes au fil du temps.

Grâce au budget de capital, nous faisons des investissements qui aideront à bâtir un Nouveau-Brunswick où il y a davantage d'emplois, davantage de possibilités et davantage d'espoir.

Monsieur le président, grâce au budget de capital, nous remettons le Nouveau-Brunswick en marche.

Merci, Monsieur le président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE Milliers

\$

	2015-2016 Budget	2016-2017 Plan	2017-2018 Plan	2018-2019 Plan
Investissements en capital ordinaires				
Agriculture, Aquaculture et Pêches	900	500	500	500
Assemblée législative	735	450	50	50
Éducation et Développement de la petite enfance.	77 111	64 603	28 287	20 805
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	5 600	4 200	4 000	4 000
Environnement et Gouvernements locaux	1 000	1 830	1 000	1 000
Ressources naturelles	1 510	-	-	-
Santé	58 900	66 400	78 100	102 900
Société de développement régional	5 668	2 707	1 600	-
Tourisme, Patrimoine et Culture	1 437	1 000	1 000	1 000
Transports et Infrastructure	329 578	357 282	318 396	337 147
Nouveaux projets	-	30 000	35 000	35 000
Total - Investissements en capital ordinaires	482 439	528 972	467 933	502 402
Initiative en matière d'infrastructure stratégique Éducation et Développement de la petite enfance. Santé	16 250 1 300 3 500 1 127 70 610 11 840 10 000	57 860 7 900 4 000 735 61 233 13 840 35 000	44 720 3 400 4 500 525 61 233 13 840 40 000	11 700 - 5 000 555 61 233 11 340 40 000
Total - Dépenses en capital	597 066	709 540	636 151	632 230

^{*} La moyenne quadriennale liée à l'Initiative en matière d'infrastructure stratégique est de 148,3 millions de dollars.